VENTES A L'ENCAN.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Baronne, JEUDI, 27 août 1914, à 11 heures a. m., nous vendrons aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté 12 août 1914 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Mlle Mary Percival, No. 109,058, sur les lieux, No. 1703 avenue Jackson, entre les rues Carondelet et Brainard:

Un lot de meubles, diamants, montres en or, bijoux, argenterie et objets argentés.

CONDITIONS — Comptant.
CHARLETON HUNT, M. D. DIMITRY,
Avocats. août—16,18,23,26,27

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rosalie Harring, épouse d'Emile Ilig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,825 — Division E — Cottage double, Nos. 818 et 820 rue Joséphine, entre les rues Annonciation et Laurel — Par Louis Hufft, encanteur; bureaux, 808 rue Perdido, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu et obéissance à un ordre rendu le 20 juillet 1914 par l'Hon. George H. Théard, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No. 6 A dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Jackson, Laurel et Annonciation, sur un plan dressé par John F. Braun et L. Weigel, voyers et architectes, en date du 18 septembre 1879, annexé à un acte passé devant Charles G. Andry, ancien notaire, le 28 octobre 1879. D'après lequel croquis, le dit lot mesure 28 pieds, 9 pouces de face à la rue Joséphine, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Lequel lot de terre est une partie, sur le côté qui regarde la rue Annonciation, d'un certain lot qui était désigné comme lot No. 5 sur le plan originel du faubourg Lafayette, dans l'îlet No. 14. La bâtisse sur le dit lot porte les numéraux municipaux 818-820 rue Joséphine.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payre en plus de son enchère les impôts pour l'année 1914, tous les certificats nécessaires pour lui donner le titre de sa propriété, et payer en plus l'acte de vente qui devra être passé devant John F. A. Hebel, notaire public, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication chez

LOUIS HUFFT,
Encanteur, No. 808 rue Perdido.
A. J. PETERS et HUGH M. WILKINSON,
Avocats. juil—26 août—2,9,16,23,27

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rosalie Harring, épouse d'Emile Ilig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,825 — Division E — Cottage double, Nos. 818 et 820 rue Joséphine, entre les rues Annonciation et Laurel — Par Louis Hufft, encanteur; bureaux, 808 rue Perdido, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu et obéissance à un ordre rendu le 20 juillet 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Mlle Mary Percival, No. 109,058, sur les lieux, No. 1703 avenue Jackson, entre les rues Carondelet et Brainard:

Un lot de meubles, diamants, montres en or, bijoux, argenterie et objets argentés.

CONDITIONS — Comptant.
CHARLETON HUNT, M. D. DIMITRY,
Avocats. août—16,18,23,26,27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Fanny Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,143 — Division B — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, à présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Fanny Hart, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourquoi la description par cet l'évaluation de la propriété de cet état ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.

Succession de Robert J. Sass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,679 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bridget Whelan, veuve de Peter McEnroe, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
L. M. STAFFORD, Avocat.
août—13,17,22

Succession de Cornelious Lavallee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,384 — Division A — Attendu que Mme Margaret Bock, veuve de Cornelious Lavallee, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Cornelious Lavallee, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN J. FELIU, Avocat.
août—12,16,21

Succession de Mme Caroline S. Brauner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,230 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Louis A. Brauner, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
août—12,16,21

Succession de John J. Haydel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,040 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Adele Haydel, épouse de Florian Octave Cornay, administratrice de cette succession, ne serait par approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
OSCAR SCHREIBER, Avocat.
août—14,18,23

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York

VENTES A L'ENCAN.

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Succession de Peter E. Hellwege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 107,981 — En vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 10 août 1914 dans le procès ci-dessus intitulé, et qui m'a été envoyé, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 17 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y rattachant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Nashville et les rues Brin, St. Denis (présentement S. Remparts) et Saratoga (anciennement St. Patrick), désignés comme lots Nos. 23 et 24 sur un cerufficat fait par S. G. Del Isle, voyer, en date du 25 octobre 1891, et annexé à un acte de vente passé devant Benjamin Ory, notaire, dans cette ville, le 7 avril 1893, d'après un plan les lots ci-dessus, Nos. 23 et 24, mesurant chacun 30 pieds face sur la rue St. Denis (présentement rue S. Remparts) par 152 pieds, 6 pouces de profondeur en lignes parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant au choix de l'acheteur, et le solde, s'il y en a un, à un an, représenté par une note avec 7 pour cent d'intérêt, la dite note étant protégée par le droit et l'hypothèque de vendeur, avec les clauses usuelles de sécurités. Les taxes de 1914 devant être payées par l'acheteur. L'acte de vente sera aux frais de l'acquéreur, devant A. J. Cahill, notaire.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.
août—16,23,30 sept—6,13,17

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

2336-38 RUE ST. PETER, COTTAGE DOUBLE. 668 RUE N. TONTI. COTTAGE SIMPLE.

Succession de Mme Mary Probst de Penagos.

No. 109,126 — Cour Civile de District — Division A.

Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteurs, sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le JEUDI, 20 août 1914, à midi. — En vertu et poursuite d'un ordre daté et signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District, agissant au lieu de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge à la Division A, actuellement absent en vacances, et qui m'a été adressé la propriété suivante, décrite à savoir.

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Peter, Tonti, Miro et la promenade Carondelet, désigné comme lot No. 1, formant le coin sur les rues St. Peter et Tonti, et mesure trente pieds de face à la rue St. Peter, sur cent pieds de long et face à la rue Tonti.

CONDITIONS — La moitié ou plus au comptant; le reste, s'il y en a un, un an après date, sur billet grevé d'intérêts de la date jusqu'à paiement, au taux de sept pour cent. L'acte de vente devra convenir toutes clauses de garantie habituelles, l'acquéreur devant payer les impôts pour 1914. Acte de vente devant Jos. Lautenschlaeger, notaire public. Les loyers appartenant au capital foncier après complet paiement. 10 pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

EMANUEL L. WEIL,
Exécuteur Testamentaire.
juil—19,26 août—2,9,16,20

PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2635-2637 rue Freret, au coin de la rue Quatrième, et résidence simple à deux étages à l'arrière, faisant face à la rue Quatrième (la vente devra se faire en bloc).

LE MERCREDI, 2 SEPTEMBRE 1914, à 11 HEURES DU MATIN
à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Succession de Mme Maria Tinerello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,074 — Division C — Le MERCREDI, 2 septembre 1914, à 11 heures, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et obéissance à un ordre issu, daté et signé le 29 juillet 1014 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je Ernest A. Carrère, encanteur dûment autorisé, procéderai à vendre la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Freret, St. Robertson, Quatrième et Troisième, désigné par la lettre A et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à la rue Freret, sur une profondeur de 92 pieds, 4 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles, et forme coin sur les rues Quatrième et Freret. Les améliorations sont connues comme numéros 2635 et 2637 rue Freret, et comprennent une bâtisses simple en bois et ardoises, contenant un café, épicerie, salle de club, salle de billards et trois chambres. A l'arrière, et faisant face à la rue Quatrième, se trouve une résidence simple à deux étages contenant 4 chambres et une cour.

CONDITIONS — Un tiers ou plus au comptant, au choix de l'acquéreur; le reste, s'il y en a un, représenté par des billets de l'acquéreur payables à un ou deux ans de la date, avec 8 pour cent d'intérêts annuel depuis la date jusqu'à paiement, intérêts payables chaque année, garantis dans leur paiement par un privilège spécial de vendeur et d'hypothèque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de garantie qui sont usuelles dans les ventes de biens fonciers à crédit. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat chez l'encanteur au moment de l'adjudication, payer les impôts de 1914 et payer l'acte de vente devant George J. Unterreiner, notaire public, en sus du prix de l'adjudication.

CARRERE & CARRERE,
Encanteurs, 806 rue Perdido.
août—2,9,16,23,30 sept—6

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2317 et 2319 rue St. Thomas, entre les rues Philip et Soraparu.

Frank B. Twomey vs. David Friedman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,247 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la letire E en l'Ilet No. 64, borné par les rues St. Thomas (autrefois rue Fulton), Chippewa, Philip et oraparu d'après un croquis dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, en date du 17 février 1908, annexé à un inventaire pris par A. J. Villeré, ancien notaire, dans la succession de la Veuve William Gabler, le 18 février 1908. D'après le dit croquis le sus-dit lot E mesure 31 pieds, 1 pouce et 7 lignes sur la rue St. Thomas, par une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur la dite propriété portent les Nos. 2317 et 2319 rue St. Thomas.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
F. J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER,
Avocats pour le demandeur.
août—8,9,14,21,28 sept—4,9,16

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Annie Ottman, veuve de Frederic Meyer, vs. Edward P. Bell.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. ——— — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, 727à729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 28 août 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un ameublement de salon, table de milieu, bureau, garde-robe, avec porte vitrée, une commode, une table de toilette, un sofa, une glacière, un coffre-fort, une garde-robe, d'autres tables, chaises, chaises balance, 2 matelas, deux lits, etc., etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. J. PETERS,
Avocat pour la demanderesse.
août—18,22,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Barber Asphalt Paving Co. vs. Albert Irwin.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,350 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques à la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 18 septembre 1914, à 11 h. a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 6 en l'Ilet No. 3 "A" vieux plan de Carrollton, nouvel Ilet No. 246, borné par les rues Hickory, Cohn, Washington et Fern, les dits lots étant à une distance de cent vingt pieds de l'angle de la rue Cohn, et mesure trente pieds de face à la rue Fern, par cent sept pieds, six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
E. J. THIBORGER,
Avocat pour le demandeur.
août—18,23,28 sept—4,11,18

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison Blanche Realty Co. vs. Gus Bienvenue, et als.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,411 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, dans mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 29 août 1914, à 11 h. 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un bureau à couvert roulant, une machine à écrire Remington, trois chaises, une bibliothèque, six cadres, une étagère, un panier à lettres, un miroir, un classificateur, trois paniers à papier, un bureau à couvert roulant, une machine à écrire Smith, un pèse-lettre, trois tables, une table pour machine à écrire, trois chaises, une patène, trois cadres, etc.

Et aussi un buggy en bois fin.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
WOODVILLE & WOODVILLE,
Avocats pour le demandeur.
août—18,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fred'k G. Veith vs. James Banks.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,716 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, le JEUDI, 27 août 1914, à 10 heures 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano droit, une armoire à glace, un lavabo avec glace, cinq C. B. chaises, un tabouret, une table de milieu, une glacière, une C. B. chaise, une natte carrée, une armoire en bois, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.
FRED G. VEITH,
Avocat pour le demandeur.
août—16,21,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. C. Roser vs. C. Lange.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. ——— — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, dans mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante à savoir:

Un piano.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
N. V. VINET.
Avocat pour le demandeur.
août—16,21,27

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Troisième District, portant les numéraux municipaux 822 et 824 avenue Lafayette, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Cora L. Netter vs. Mary Sullivan, épouse de Lawrence Williams (interdite).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,177 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2812 avenue Jackson, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. 16, en l'Ilet No. 399, borné par les avenues Claiborne et Jackson et les rues Willow et Philip. Le dit lot mesurant trente pieds sur l'avenue Jackson, par cent seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'accord avec un plan attaché à un acte de dépôt passé devant Selin magner, ancien notaire, le 8 février 1868.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
août—14,15,16,21,28 sept—4,11,17

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 106,886, William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 10 Septembre 1914, à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,906, dans le cas de William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent ledit jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 10 septembre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple a un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni penalité, a

J. L. ONORATO
Real Estate
Encanteur, 820 rue Commune.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 106,886, William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 10 Septembre 1914, à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,906, dans le cas de William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent ledit jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 10 septembre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple a un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni penalité, a

J. L. ONORATO
Real Estate
Encanteur, 820 rue Commune.

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Adam Theobold et épouse, Catherine Theobold, née Manley. No. 108,635, Division "A," Cour Civile de District. No. 3805 rue de Chartres, entre les rues Pauline et Alvar.

MAISON SIMPLE, UN ETAGE,
Mesurant 29 pieds 4 pouces 2 lignes sur cent pieds.
A L'ENCAN, LE JEUDI, 20 AOUT, A MIDI.

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte le 7 juillet 1914 et signé à cour ouverte le 14 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division A, de ladite Cour, je procéderai à vendre à l'encan public, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle ou morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Royale, Pauline et Jeanne (ou Alvar), désigné par le No. 2 dans l'Ilet No. 5 sur un plan fait par Pilie, voyer, en date du 8 mars 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public, d'après lequel plan, le dit lot mesure, en mesure Américaine, 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue de Chartres, 29 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devra déposer dix pour cent du prix d'achat, et aussi assumer les impôts de l'Etat et de la ville pour 1914, et aussi, payer l'acte de vente devant John Wagner, notaire public.

CHARLES ROTH, Encanteur.
No. 604 Place Commercial.
FRANK S. DROLLA, Avocat.
juil—19,26 août—2,9,16,20

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Adam Theobold et épouse, Catherine Theobold, née Manley. No. 108,635, Division "A," Cour Civile de District. No. 3805 rue de Chartres, entre les rues Pauline et Alvar.

MAISON SIMPLE, UN ETAGE,
Mesurant 29 pieds 4 pouces 2 lignes sur cent pieds.
A L'ENCAN, LE JEUDI, 20 AOUT, A MIDI.

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte le 7 juillet 1914 et signé à cour ouverte le 14 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division A, de ladite Cour, je procéderai à vendre à l'encan public, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle ou morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Royale, Pauline et Jeanne (ou Alvar), désigné par le No. 2 dans l'Ilet No. 5 sur un plan fait par Pilie, voyer, en date du 8 mars 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public, d'après lequel plan, le dit lot mesure, en mesure Américaine, 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue de Chartres, 29 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devra déposer dix pour cent du prix d'achat, et aussi assumer les impôts de l'Etat et de la ville pour 1914, et aussi, payer l'acte de vente devant John Wagner, notaire public.

CHARLES ROTH, Encanteur.
No. 604 Place Commercial.
FRANK S. DROLLA, Avocat.
juil—19,26 août—2,9,16,20

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double 624, rue Homer, entre les rues Cerret et Valiette.

Succession de Minerva Moore, épouse de Chas. Burnett.

No. 108,874. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, Encanteur. Bureaux 134, rue Carondelet.

JEUDI, 18 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Honorable E. K. Skinner, juge à la dite cour, daté du 16 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage double qui contient trois chambres de chaque côté, désigné par le numéro municipal 624, rue Homer, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 148, borné par l'avenue Slidell et les rues Homer, Verret et Vallette. Le dit lot est désigné par le numéro douze, et mesure trente pieds de face à la rue Homer sur 100 pieds de profondeur.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devant payer les impôts de ville et d'état pour 1914& et coûts de tous certificats et de l'acte de vente devant Henry G. McCall, notaire. Dix pour cent au moment de l'adjudication.

MARTIN S. MAHONEY, Avocat.
juillet 18 19 26—août 2 9 16 18

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Cinquième District de Tunisburg, McLellenville, rue Odeon, dans l'Ilet rues Diana, DeArmas et Orleans.

August Gaspard vs. Joseph Patterson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,319 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé à Tunisburg, McLellenville, Cinquième District de cette ville, en l'Ilet No. 7, qui est borné par les rues Diana, DeArmas, Odeon et Orléans, désigné comme lot No. 3 qui mesure trente et un pieds, deux pouces sur la rue Odeon, par cent trente deux pieds en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. J. HENNESSEY,
Avocat pour le demandeur.
août—14,15,16,21,28 sept—4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéraux municipaux 822 et 824 avenue Lafayette, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Cora L. Netter vs. Mary Sullivan, épouse de Lawrence Williams (interdite).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,177 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé à Tunisburg, McLellenville, Cinquième District de cette ville, en l'Ilet No. 7, qui est borné par les rues Diana, DeArmas, Odeon et Orléans, désigné comme lot No. 3 qui mesure trente et un pieds, deux pouces sur la rue Odeon, par cent trente deux pieds en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. J. HENNESSEY,
Avocat pour le demandeur.
août—14,15,16,21,28 sept—4,11,16,17

Par I. B. RENNYSON

Succession de Mme Mary Grady, défunte femme de Michael J. Harris.

En vertu d'un ordre a moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 22 juillet 1914, dans la succession de Mme Mary Grady, défunte femme de Michael J. Harris, No. 81,215 du dossier de la dite cour, je vendrai à l'encan le JEUDI, 10 septembre 1914, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Le double cottage, 2713-15 rue Melpomène, et borné par les rues Magnolia, Clara, Thalia et Melpomène, comprenant huit chambres d'un côté et cinq chambres de l'autre, sur un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, mesurant 31 pieds, 7 pouces sur la rue Melpomène, par 127 pieds, 9 pouces de profondeur en lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; les vendeurs payeront les taxes et percevront les loyers jusqu'à la date de l'acte de vente. L'acte de vente sera aux frais de l'acquéreur devant M. Benjamin Ory, et aura a verser dix pour cent sur le montant de l'adjudication, sans intérêt ni penalités.

I. B. RENNYSON, Encanteur.
août—9,16,23,30 sept—6,10

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Premier District, portant les numéros municipaux 2819, 2821 et 2823 rue Gravier, entre les rues Dupré et White.

Michel Schneider vs. Mme Anna E. Chandler, épouse de James L. Murchison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,259 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à